

# SONY

# 15%

## REMBOURSÉS

SUR UNE SÉLECTION DE TV 4K HDR\*



Du 28 Juin au 24 septembre 2017

Visuel non contractuel.

\* Voir modalités en magasin ou sur [www.sony.fr/nos-promotions](http://www.sony.fr/nos-promotions)

# COMMENT BÉNÉFICIER DE L'OFFRE ?

## CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Pour l'achat entre le **28/06/2017 et le 24/09/2017 inclus** – effectué en France métropolitaine (Corse incluse), DROM COM et Monaco<sup>(1)</sup>, ou sur un site marchand français participant<sup>(2)</sup> - d'un téléviseur Sony éligible à l'opération<sup>(3)</sup>, **Sony vous rembourse 15% du prix d'achat TTC de votre produit.**

<sup>(1)</sup> Vos coordonnées bancaires doivent émaner d'une banque domiciliée en France.

<sup>(2)</sup> Les achats effectués sur internet sont acceptés pour les sites ayant une extension en « .fr » ou dont le siège social est basé en France, et s'ils fournissent une facture d'achat en français.

<sup>(3)</sup> Téléviseurs éligibles et montants de remboursement associés :

- KD49XE7004BAEP, KD49XE7005BAEP, KD49XE7096BAEP
- KD55XE7004BAEP, KD55XE7005BAEP, KD55XE7096BAEP, KD55XE7077SAEP
- KD65XE7004BAEP, KD65XE7005BAEP, KD65XE7096BAEP

Le modèle KD49XE7077SAEP n'est pas éligible à cette offre.

Offre réservée aux personnes physiques majeures domiciliées en France Métropolitaine (Corse comprise), Monaco et DROM-COM, détentrices d'un compte bancaire domicilié dans une banque française, un code de participation par produit, dans la limite de deux codes de participation par foyer (même nom, même adresse et/ou même IBAN/BIC). Offre réservée aux particuliers et non cumulable avec une autre offre promotionnelle sur la période.

**Pour recevoir le montant remboursable correspondant au téléviseur éligible que vous avez acheté dans la période indiquée ci-dessus, renvoyez votre dossier de participation complet en suivant les étapes décrites ci-après :**

## 1 CONNECTEZ-VOUS SUR LE SITE [WWW.SONY.FR/NOS-PROMOTIONS](http://www.sony.fr/nos-promotions) ENTRE LE 28/06/2017 ET LE 09/10/2017 INCLUS

L'inscription en ligne sur ce site est obligatoire pour bénéficier de l'offre. Cette inscription nécessite que vous ayez un compte ouvert sur le site <http://www.sony.fr/nos-promotions> dédié à nos opérations promotionnelles.

- **Identifiez-vous** si vous possédez déjà un compte ; si vous n'avez pas encore de compte sur ce site, il faudra tout d'abord en créer un et valider l'email de confirmation reçu sur l'adresse email renseignée par vos soins (vous pourrez par la suite réutiliser vos identifiants pour toutes les opérations relayées sur ce site).

- **Accédez à l'offre**

- **Complétez le formulaire dédié** à l'offre sans oublier vos coordonnées bancaires émanant d'une banque domiciliée en France et votre numéro de portable ainsi que votre email servant au suivi de votre remboursement. Vos coordonnées bancaires ne seront utilisées que pour procéder au remboursement lié à cette offre. Elles seront conservées uniquement le temps nécessaire au traitement de votre dossier.

- **Validez le formulaire**

La validation électronique du formulaire déclenche l'émission d'un code de participation unique et vous pourrez alors imprimer le document récapitulatif des informations saisies.

## 2 CONSTITUEZ LE DOSSIER À ENVOYER AVEC LES ÉLÉMENTS CI-DESSOUS :

- Le **document récapitulatif de votre participation** obtenu à l'étape précédente, comprenant vos coordonnées complètes ainsi que votre code de participation unique.

- Si vous ne disposez pas d'une imprimante, recopiez sur papier libre, votre nom, prénom, adresse complète et code de participation unique.

- Le **code-barres original** à 13 chiffres commençant par 45 ou 49 ainsi que le **numéro de série original** commençant par 5 suivi de 9 ou 10 caractères alphanumériques de votre produit Sony concerné par l'offre (à découper sur le carton d'emballage conforme à l'exemple ci-contre). **Un code-barres et un numéro de série par produit.**

- L'**original ou la photocopie de votre preuve d'achat** de votre téléviseur Sony concerné par l'offre, datée entre le 28/06/2017 et le 24/09/2017, en entourant la date d'achat ainsi que la référence du produit concerné par l'offre. La preuve d'achat doit être rédigée en français.



## 3 ENVOYEZ VOTRE DOSSIER complété sous pli suffisamment affranchi, de préférence en recommandé avec AR, avant le 09/10/2017 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**Offre SONY TV ESTIVALES 2017  
CUSTOM PROMO N° 46702  
CS 0016  
13102 ROUSSET CEDEX**

Les frais d'envoi du dossier sont à votre charge exclusive et ne seront pas remboursés. Pour toute question, appelez au 0970 805 100 (numéro non surtaxé depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 9h à 18h (à l'exception des jours fériés)

Référence de l'opération à rappeler : N°46702

Vous recevrez votre remboursement dans un délai de 6 à 8 semaines environ à réception de votre dossier papier complet, sans que ce délai fourni à titre indicatif n'engage Sony. Retrouvez l'intégralité des modalités sur le site [www.sony.fr/nos-promotions](http://www.sony.fr/nos-promotions)

Les conditions d'utilisation de vos données sont détaillées sur le site ou pourront vous être envoyées sur simple demande à Sony Europe Limited, Da Vincilaan 7 - D1, 1935 Zaventem, Belgium. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978 les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations les concernant qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à l'adresse de l'offre.

Sony Europe Limited, société de droit étranger, immatriculée auprès du "Registrar of Companies for England and Wales" n° 2422874 dont le siège social est The Heights, Brooklands, Weybridge, Surrey, KT13 0XW, Royaume-Uni ; succursale Sony France, RCS Nanterre 390 711 323, 49-51 Quai Dion Bouton , 92800 Puteaux, France.

Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, expédiée après la date limite et/ou non accompagnée des preuves d'achat requises. Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ou qui ne permettent pas de contacter le participant, entraînent la non prise en compte de la demande de remboursement.